

# L'Assemblée nationale enquête sur les causes de l'habitat insuffisant et insalubre

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

31 mai 2024



L'Assemblée nationale a approuvé ce jeudi 30 mai, la création d'une commission d'enquête sur le logement social en Outre-mer. La proposition a été portée par le groupe Gauche démocrate et républicaine (GDR) dans le cadre de sa journée d'initiative parlementaire. Elle a été défendue par Karine Lebon (photo ci-dessus), députée de La Réunion.

La députée réunionnaise a souligné les graves problèmes de logement social en Outre-mer, où plus de 80 % des ménages sont éligibles au logement social, mais seulement 15 % y résident effectivement. Elle a cité des chiffres alarmants : 10 000 demandes de logement social en attente en Guadeloupe, 12 000 en Guyane et 45 000 à La Réunion. Les problèmes

incluent non seulement le déficit de logements, mais aussi des conditions d'insalubrité et de dangerosité accrues par les événements climatiques extrêmes (cyclones inondations)

Pour illustrer la situation, Karine Lebon a lu en séance des témoignages qu'elle a reçus. Notamment celui d'une mère vivant dans un logement endommagé par un cyclone et dont les demandes de relogement ont été refusées faute de contrat de travail.

La commission d'enquête aura pour mission d'examiner les causes des retards et des défaillances dans la construction et la livraison des logements sociaux, ainsi que d'identifier les malfaçons résultant d'un manque de contrôle. Elle visera à proposer des recommandations afin de résoudre cette crise. Émeline K/Bidi, également députée de La Réunion, a ajouté que les logements sociaux en Outre-mer sont souvent plus chers et inabordables pour les populations locales.

La proposition a été adoptée à l'unanimité, avec 83 votes pour et 12 abstentions. Toutefois, certains députés ont exprimé des réserves sur la méthode. Pierre Cazeneuve (Renaissance) a critiqué l'utilisation d'une proposition de résolution pour contourner le droit de tirage annuel des groupes parlementaires, déjà utilisé par le GDR pour une autre commission.

Pierre-Henri Dumont (Les Républicains) et Mickaël Cosson (Démocrate) ont également regretté la multiplication des commissions d'enquête, jugeant qu'elles dispersent les efforts et saturent les ressources de l'Assemblée. Ils ont plaidé pour des solutions plus directes à la crise du logement social.

Nonobstant ces critiques, la création de la commission d'enquête a été vue comme une étape nécessaire pour aborder les problèmes critiques du logement social en Outre-mer et élaborer des solutions concrètes pour les

populations concernées.

Reste à savoir jusqu'à quel point cette commission d'enquête sera suivie de décisions et de réalisations concrètes. Ainsi en Guadeloupe l'autorisation de l'autorité environnementale de résorber l'habitat insalubre (RHI) de toute la zone de Vieux-Bourg Aymes qui englobe Capou, Ferrand, la Cour Monbruno, la cour Montella, date d'avril 2011. La Semag est chargée de mener les opérations. En dépit de l'Anru qui était censée accélérer la mise en œuvre et favoriser les financements, treize ans plus tard, il n'y a toujours pas eu le premier coup de pioche de cette RHI. Et ce n'est qu'un projet qui s'éternise parmi d'autres. La commission d'enquête nous dira peut-être où se situent les lenteurs et surtout comment les autorités comptent s'y prendre pour y remédier.